

Décision n°2026-06-prix

Relative à l'attribution des prix 2024/2025_majors promo département
LICENCE_FEG

Le Président d'Aix Marseille Université

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** les Statuts d'Aix Marseille Université,
- Vu** la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 relative à la délégation de pouvoir au Président de l'Université en matière de remise de prix,
- Vu** la décision du Conseil d'UFR de la Faculté d'Economie et de Gestion en date du 18 juin 2021 relatif à la remise de « prix diplômes »,
- Vu** la décision relative à la liste des lauréats des majors de promotion du département « Licence » de la Faculté d'Economie et de Gestion,

Considérant la volonté du Doyen de la Faculté d'Economie et de Gestion de récompenser les étudiants de chaque parcours de licence 3 et de chaque parcours de Master II à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes,

Considérant que ladite remise de prix est prévue le 12 mars 2026,

Considérant la liste des lauréats approuvée par le conseil de la Faculté d'Economie et de Gestion,

Considérant le caractère favorable de l'avis du conseil d'UFR de la Faculté de d'Economie et de Gestion en date du 18 juin 2021,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Dans le cadre de la remise des prix organisée le 12 mars 2026 par la Faculté d'Economie et de Gestion, est approuvée l'attribution des prix, pour un montant total de 750 € TTC (sept cent cinquante euros) sous forme de cartes cadeaux d'un montant de 50 euros chacune, afin de récompenser les majors de promotions du département « Licence » répartis par mention et parcours, comme suit :

Département Licence :

Mention GESTION :

Parcours GE :

- FAGNERE Elia – Aix : 50 euros,
- AISSI Lyria – Marseille : 50 euros,

Parcours G MCF :

- NGAZI Marwa : 50 euros,

Parcours AIC :

- TIXADOR Leo : 50 euros,

Parcours MIAGE GESTION :

- GHRIBI Maryem : 50 euros,

Parcours MIAGE INFO :

- ANDRIATOMANGA Manohiniaina : 50 euros

Mention ECO-GESTION :

Parcours EF :

- AMADOU HANIKOYE Zeinabou : 50 euros,

Parcours MACI :

- SOMINA Valeriia – Aix : 50 euros,
- NEZZAR Marie – Marseille : 50 euros,

Parcours EMFO :

- ELCHEROTH Milly : 50 euros,

Parcours IPEM :

- TALLA Gaelle : 50 euros,

Mention MIASHS :

Parcours ME :

- TOTARO Ornella : 50 euros,

Mention AES :

Parcours EAPP :

- HAMONIAUX Yelena : 50 euros,

Parcours AO :

- LE MERRER Marion : 50 euros

Mention DROIT ET ECO GESTION :

Parcours EMFO et Droit :

- KANDULSKA Maria : 50 euros,

Article 2 :

Le montant de ces prix (750€ TTC) est prélevé sur le centre financier : 9170LI.

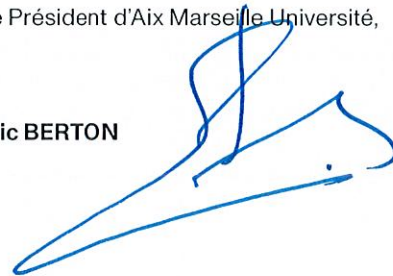
Article 3

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 1^{er} avril 2026

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **08 AVR. 2026**

Transmise au Recteur de la région académique le : **08 AVR. 2026**